



**PRÉFET  
DES LANDES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mont-de-Marsan, le 28 mai 2023

### **Le département des Landes est placé en vigilance météorologique jaune à enjeu de sécurité orages**

Le département des Landes est placé en vigilance météorologique jaune à enjeu de sécurité pour le phénomène orages à compter du dimanche 28 mai 2023 à 13h00.

Au cours de l'après-midi et jusqu'en soirée, des orages pourront se développer et prendre un caractère durable, donnant des cumuls de précipitation importants en peu de temps, de façon localisée.

Si ces orages se déclenchent, ils pourront s'accompagner localement :

- de petite et moyenne grêle
- de rafales à 60/70 km/h
- de cumuls de pluies d'intensité horaire importante (proche 30/40 mm) et pourront donner des cumuls locaux approchant les 50 à 70 mm sur l'épisode.

#### **Conseils de comportement à adopter :**

- \* Je m'éloigne des arbres et des cours d'eau ;
- \* Je m'abrite dans un bâtiment en dur ;
- \* Je me tiens informé et j'évite de me déplacer ;
- \* Je protège les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés ;
- \* J'évite d'utiliser mon téléphone et les appareils électriques.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez consulter le site Météo France à l'adresse suivante : <https://vigilance.meteofrance.fr/fr/landes>